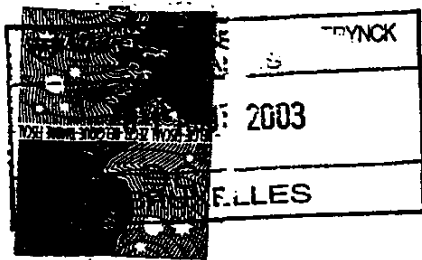


*Amvex 2 d'acte
Bijlage 2 bij akte 1573*



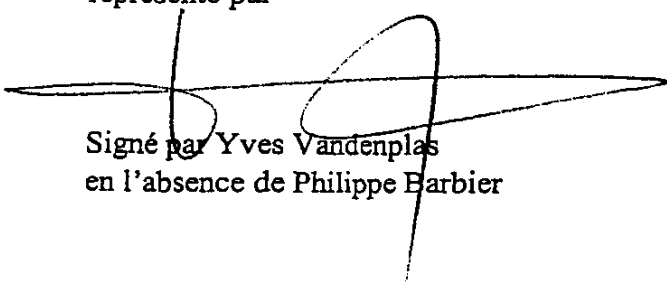
PricewaterhouseCoopers
 Reviseurs d'Entreprises
 PricewaterhouseCoopers
 Bedrijfsrevisoren
 Woluwe Garden
 Woluwedal 18
 B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
 tel. +32 (0)2 710 42 11
 fax +32 (0)2 710 42 99

Rapport du Commissaire sur la proposition de suppression du droit de préférence dans la société Fortis SA/NV en application de l'article 596 du Code des Sociétés

Après examen de la proposition d'augmentation de capital avec suppression du droit de préférence dans le cadre du "share purchase plan" 2003 destiné à certains employés de Fortis, nous pouvons conclure que les informations financières et comptables contenues dans le rapport du conseil d'administration sont fidèles et suffisantes pour éclairer l'assemblée générale.

Le 13 août 2003

Le Commissaire
 PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises SCRL
 représenté par



Signé par Yves Vandenplas
 en l'absence de Philippe Barbier



Luc Discry

Strasbourgh 00 1013 sans 00000000
 en vertu de l'arrêté de l'Enregistrement de Bruxelles
 le deux sept mille quatre cent deux mille trois
 vol. 06. 08 fol. 08 case. 03
 Reçu vingt-cinq euros (25€)

Pr. Receveur
 L'INSPECTEUR

 NATALIE BRAUNS